

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 1
		Edition révisée n° : 1
		Date : 18 / 4 / 2017
		Remplace la fiche : 27 / 11 / 2015
DECAPANT FIN DE CHANTIER		3758 - 3759

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : DECAPANT FIN DE CHANTIER
Code du produit : 3758 - 3759

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Produit d'entretien pour tous carrelages.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : AVEL
Lombre
MAGNAC LAVALETTE
16320 FRANCE
Tel. +33 5 45 64 74 74 - Fax. +33 5 45 64 77 36
avel@avel.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone : +33 5 45 64 74 74 (Horaire de bureau: Lundi-Vendredi 8h-15h GMT+1)

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

Classification : Xi; R36/38

Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

Dangers pour la santé : Corrosion cutanée - Catégorie 1B - Danger (Skin Corr. 1B) H314
Lésions oculaires graves - Catégorie 1 - Danger (Eye Dam. 1) H318

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

Pictogramme(s) de danger



Mention d'avertissement : Danger
Mention de danger : H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Conseils de prudence :
• Généraux : P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102: Tenir hors de portée des enfants.

AVEL

Lombre MAGNAC LAVALETTE 16320 FRANCE
Tel. +33 5 45 64 74 74 - Fax. +33 5 45 64 77 36
avel@avel.com

Importateur pour la Suisse
CED Distribution SA
Avenue Charles-Naine 45
2300 La Chaux-de-Fonds
Urgence (suisse) : 145



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2

Edition révisée n° : 1

Date : 18 / 4 / 2017

Remplace la fiche : 27 / 11 / 2015

DECAPANT FIN DE CHANTIER

3758 - 3759

2. Identification des dangers (suite)

- **Prévention** : P280: Porter des gants de protection.
P280: Porter un équipement de protection des yeux, du visage.
 - **Intervention** : P301+P330+P331: EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.
P303+P361+P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- Contient** : Acide phosphorique

2.3. Autres dangers

Autres dangers : Non établi.

3. Composition/informations sur les composants

- Substance / Préparation** : Préparation.
- Substance(s) dangereuse(s)** : Ce produit est dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH Ref.	Classification
Acide phosphorique	: > 10 < 20 %	7664-38-2	231-633-2	015-011-00-6	02-2119752438-0000	C; R34 Skin Corr. 1B _ H314 Met. Corr. 1 _ H290
Acide Oxalique	: > 1 < 5 %	144-62-7	205-634-3	607-006-00-8	01-2119534576-33	Xn; R21/22 Xi; R41 Eye Dam 1 _ H318 Acute Tox. 4 (skin) _ H312 Acute Tox. 4 (oral) _ H302

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Inhalation** : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut respirer confortablement. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- Contact avec la peau** : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- Contact avec les yeux** : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- Ingestion** : Ne PAS faire vomir. Rincer la bouche. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes liés à l'utilisation : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations générales : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

AVEL

Lombre MAGNAC LAVALETTE 16320 FRANCE
Tel. +33 5 45 64 74 74 - Fax. +33 5 45 64 77 36
avel@avel.com

Importateur pour la Suisse
CED Distribution SA
Avenue Charles-Naine 45
2300 La Chaux-de-Fonds
Urgence (suisse) : 145



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3

Edition révisée n° : 1

Date : 18 / 4 / 2017

Remplace la fiche : 27 / 11 / 2015

DECAPANT FIN DE CHANTIER

3758 - 3759

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Agents d'extinction appropriés** : Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Pulvérisation d'eau. Sable.
- Agents d'extinction non appropriés** : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.
- Incendies avoisinants** : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Produits de combustion dangereux** : En cas de feu, présence de fumées dangereuses.
La décomposition thermique génère : Vapeurs corrosives.

5.3. Conseils aux pompiers

- Protection contre l'incendie** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- Procédures spéciales** : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Pour les secouristes** : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
Aérer la zone.
- Pour les non-secouristes** : Eloigner le personnel superflu.

6.2. Précautions pour l'environnement

- Précautions pour l'environnement** : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes de nettoyage** : Stocker à l'écart des autres matières. Recueillir le produit répandu. Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir section 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Manipulation** : Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols. Se laver soigneusement après manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- Mesures techniques de protection** : Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

AVEL

Lombre MAGNAC LAVALETTE 16320 FRANCE
Tel. +33 5 45 64 74 74 - Fax. +33 5 45 64 77 36
avel@avel.com

Importateur pour la Suisse
CED Distribution SA
Avenue Charles-Naine 45
2300 La Chaux-de-Fonds
Urgence (suisse) : 145

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 4
		Edition révisée n° : 1
		Date : 18 / 4 / 2017
		Remplace la fiche : 27 / 11 / 2015
DECAPANT FIN DE CHANTIER		3758 - 3759

7. Manipulation et stockage (suite)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.
Durée de stockage : Se conformer aux réglementations en vigueur.
Stockage - à l'abri de : Bases fortes. Acides forts. Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil.

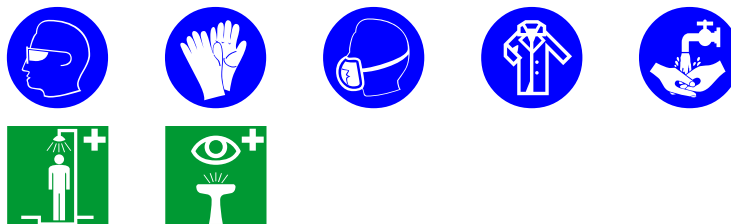
7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) : Voir section 1.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Contrôle de l'exposition

Protection individuelle



Protection individuelle : Eviter toute exposition inutile.
 • **Protection respiratoire** : Porter un masque adéquat.
 • **Protection des mains** : Porter des gants de protection.
 • **Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié.
 • **Protection des yeux** : Lunettes anti-éclaboussures ou un écran facial.
 • **Autres** : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

8.2. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle : Aucune donnée disponible.
Sur les ingrédients - DNEL/PNEC :

- Acide phosphorique : TLV© & OEL(UK) - STEL [mg/m³] : 2
- Acide phosphorique : VME - France [mg/m³] : 1
- Acide phosphorique : VME - France [ppm] : .2
- Acide phosphorique : TWA [mg/m³] : 1

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique à 20 °C : Liquide.
Couleur : Incolore.
Odeur : Caractéristique.
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible.
pH : < 1

AVEL

Lombre MAGNAC LAVALETTE 16320 FRANCE
 Tel. +33 5 45 64 74 74 - Fax. +33 5 45 64 77 36
 avel@avel.com

Importateur pour la Suisse
 CED Distribution SA
 Avenue Charles-Naine 45
 2300 La Chaux-de-Fonds
 Urgence (suisse) : 145



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5

Edition révisée n° : 1

Date : 18 / 4 / 2017

Remplace la fiche : 27 / 11 / 2015

DECAPANT FIN DE CHANTIER

3758 - 3759

9. Propriétés physiques et chimiques (suite)

Point de fusion [°C]	: Aucune donnée disponible.
Point de décomposition [°C]	: Aucune donnée disponible.
Température critique [°C]	: Aucune donnée disponible.
Auto-ignition temperature [°C]	: Aucune donnée disponible.
inflammabilité (solide, gaz)	: Ininflammable.
Point d'éclair [°C]	: Aucune donnée disponible.
Point d'ébullition initial [°C]	: Non applicable.
Point d'ébullition final [°C]	: Non applicable.
taux d'évaporation	: Aucune donnée disponible.
Pression de vapeur [20°C]	: Aucune donnée disponible.
densité de vapeur	: Aucune donnée disponible.
Densité [g/cm ³]	: 1.05 - 1.07 (20°C)
Densité relative, liquide (eau=1)	: Aucune donnée disponible.
Solubilité dans l'eau	: Aucune donnée disponible.
Log Pow octanol / eau à 20°C	: Aucune donnée disponible.
Viscosité à 40°C [mm ² /s]	: Aucune donnée disponible.

9.2. Autres informations

propriétés explosives	: Aucune donnée disponible.
Limites d'explosivité supérieures [%]	: Aucune donnée disponible.
Limites d'explosivité inférieures [%]	: Aucune donnée disponible.
Propriétés comburantes.	: Aucune donnée disponible.

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	: Non établi.
------------	---------------

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	: Stable dans les conditions recommandées de stockage.
--------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses	: Non établi.
-----------------------	---------------

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	: Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.
---------------------	---

10.5. Matières à éviter

Matières à éviter	: Acides forts. Bases fortes.
-------------------	-------------------------------

10.6. Produits de décomposition dangereux

AVEL

Lombre MAGNAC LAVALETTE 16320 FRANCE
Tel. +33 5 45 64 74 74 - Fax. +33 5 45 64 77 36
avel@avel.com

Importateur pour la Suisse
CED Distribution SA
Avenue Charles-Naine 45
2300 La Chaux-de-Fonds
Urgence (suisse) : 145



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 6

Edition révisée n° : 1

Date : 18 / 4 / 2017

Remplace la fiche : 27 / 11 / 2015

DECAPANT FIN DE CHANTIER

3758 - 3759

10. Stabilité et réactivité (suite)

Produits de décomposition dangereux : Fumées. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.
La décomposition thermique génère : Vapeurs corrosives.

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations toxicologiques : Le produit n'a pas été complètement testé. Le risque calculé a été fait conformément aux exigences de la réglementation de l'UE.

Toxicité aiguë

- **Inhalation** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cutanée** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Ingestion** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosivité : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Provoque des lésions oculaires graves.

Irritation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxique pour la reproduction : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

danger par aspiration : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sur les ingrédients : • Acide phosphorique : - LD50 Admin.cutanée(lapin) [mg/kg] : 2740

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Informations toxicologiques : Le produit n'a pas été complètement testé. Le risque calculé a été fait conformément aux exigences de la réglementation de l'UE.

12.2. Persistance - dégradabilité

Persistance - dégradabilité : Non établi.

12.3. Potentiel de bio-accumulation

Potentiel de bio-accumulation : Non établi.

AVEL

Lombre MAGNAC LAVALETTE 16320 FRANCE
Tel. +33 5 45 64 74 74 - Fax. +33 5 45 64 77 36
avel@avel.com

Importateur pour la Suisse
CED Distribution SA
Avenue Charles-Naine 45
2300 La Chaux-de-Fonds
Urgence (suisse) : 145

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 7
		Edition révisée n° : 1
		Date : 18 / 4 / 2017
		Remplace la fiche : 27 / 11 / 2015
DECAPANT FIN DE CHANTIER		3758 - 3759

12. Informations écologiques (suite)

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol : Non établi.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB : La substance/mélange ne répond pas aux critères applicables aux substances PBT ou vPvB conformément à l'annexe XIII du Règlement REACH.

12.6. Autres effets néfastes

Sur les ingrédients : • Acide phosphorique : CL50 96 Heures - poisson [mg/l] : 138
Précautions pour l'environnement : Eviter le rejet dans l'environnement.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale. Eviter le rejet dans l'environnement. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

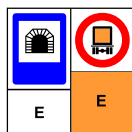
14. Informations relatives au transport

14.1. Transport terrestre (ADR-RID)

Désignation officielle de transport : LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (Acide phosphorique)
N° ONU : 3264
I.D. n° : 80
ADR - Class : 8
ADR - Etiquetage : 8



ADR - Code de classification : C1
ADR - Groupe : III
ADR - Instructions Emballage : P001 R001 LP001 IBC003 LP001
ADR - Quantité limitée : 5 L
ADR - Code de tunnels



: E

14.2. Transport par mer (IMDG) [English only]

AVEL

Lombre MAGNAC LAVALETTE 16320 FRANCE
Tel. +33 5 45 64 74 74 - Fax. +33 5 45 64 77 36
avel@avel.com

Importateur pour la Suisse
CED Distribution SA
Avenue Charles-Naine 45
2300 La Chaux-de-Fonds
Urgence (suisse) : 145



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 8

Edition révisée n° : 1

Date : 18 / 4 / 2017

Remplace la fiche : 27 / 11 / 2015

DECAPANT FIN DE CHANTIER

3758 - 3759

14. Informations relatives au transport (suite)

Proper shipping name : CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S. (Phosphoric acid)
N° ONU : 3264
IMO-IMDG - Class or division : 8
IMO-IMDG - Packing group : III
IMO-IMDG - Packing instructions : P001 LP01
IMO-IMDG - Limited quantities : 5 L
IMO-IMDG - Marine pollution : No
N° de fiche de sécurité : F-A S-B

14.3. Transport aérien (ICAO-IATA) [English only]

Proper shipping name : CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S. (Phosphoric acid)
N° ONU : 3264
IATA - Class or division : 8
IATA - Packing group : III
IATA - Passenger and Cargo Aircraft : ALLOWED
- Passenger and Cargo - Packing instruction : 852
- Passenger and Cargo - Maximum Quantity/Packing : 5 L
IATA - Cargo only : ALLOWED
- Cargo only - Packing instruction : 856
- Cargo only - Maximum Quantity/Packing : 60 L
IATA - Limited Quantities : 1 L
ERG N° : 8L

15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité : S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.
REACH Restrictions - Annexe XVII : Les composants de ce produit ne sont pas soumis à restrictions.
REACH Autorisation - Annexe XIV : Les composants de ce produit ne sont pas soumis à autorisation.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique : Elle n'a pas été effectuée.

16. Autres informations

Révision : Révision - Voir : *
Abréviations et acronymes : PBT: persistant, bioaccumulable et toxique
vPvB: très persistant et très bioaccumulable
Liste des phrases R pertinentes (chap. 3) : R21/22 : Nocif par contact avec la peau et par ingestion.
R34 : Provoque des brûlures.
R41 : Risque de lésions oculaires graves.

AVEL

Lombre MAGNAC LAVALETTE 16320 FRANCE
Tel. +33 5 45 64 74 74 - Fax. +33 5 45 64 77 36
avel@avel.com

Importateur pour la Suisse
CED Distribution SA
Avenue Charles-Naine 45
2300 La Chaux-de-Fonds
Urgence (suisse) : 145

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 9
		Edition révisée n° : 1
		Date : 18 / 4 / 2017
		Remplace la fiche : 27 / 11 / 2015
DECAPANT FIN DE CHANTIER		3758 - 3759

16. Autres informations (suite)

Liste du texte complet des Positions- H en section 3 : H290 : Peut être corrosif pour les métaux.

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

H312 : Nocif par contact cutané.

H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H318 : Provoque des lésions oculaires graves.

Sources des données utilisées : RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006

Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45

• **Symbole(s)**



• **Symbole(s)**

: Xi : Irritant

• **Phrase(s) R**

: R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.

• **Phrase(s) S**

: S2 : Conserver hors de portée des enfants.

S24/25 : Eviter le contact avec la peau et les yeux.

S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S37 : Porter des gants appropriés.

S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Autres données

: Aucun(e).

Le contenu et le format de cette fiche de transport provient de la fiche de données de sécurité sont conformes à la REACH (CE) N° 1907/2006.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

AVEL

Lombre MAGNAC LAVALETTE 16320 FRANCE

Tel. +33 5 45 64 74 74 - Fax. +33 5 45 64 77 36

avel@avel.com

Importateur pour la Suisse

CED Distribution SA

Avenue Charles-Naine 45

2300 La Chaux-de-Fonds

Urgence (suisse) : 145